



Commission des Affaires Sociales, du Monde Combattant, de l'Emploi et de la Formation

43e session de l'Assemblée des Français de l'étranger
13-17 octobre 2025 - Paris



Les auditions pour cette 43^{ème} Session

LES AUDITIONS ORGANISÉES (1)

- **Civisme** : Nicolas Nouelle, CFdE en Irlande ; Régine MAZLOUM-MARTIN, déléguée consulaire pour la Suisse et le Liechtenstein ; Nathalie GUZZO et Bernard Virelaude, Mozeact
- **Suivi des politiques de l'ONAC-VG à l'égard des Français de l'étranger** : Général Eric Maury - Directeur général adjoint de l'ONAC-VG
- **Lutte contre violences faites aux enfants** : Laurent BOYET, Président et Fondateur de l'Association « Les Papillons » ; Isabelle FILLIOZAT, Psychothérapeute spécialisée en parentalité, autrice



Les auditions
pour cette
43^{ème} Session

LES AUDITIONS ORGANISÉES (2)

- **Situations liées aux personnes et droits de famille** : Ilde GORGUET, Sous-Directrice, sous-direction de la protection des droits des personnes ; Philippe REGIS, Chef de bureau, bureau de la protection des mineurs et de la famille"
- **Mémoire, devoir civique et transmission auprès des jeunes Français de l'étranger** : Général Renaud Ancelin
- **Programmes 105 151 185** : Karim BEN CHEIKH, député ; Rémi FERAUD, Sénateur ; Frédéric PETIT, Député ; Nathalie GOULET, Sénatrice



I. Suivi des résolutions
de la 42^{ème} session et
des questions posées
par les membres de
l'AFE entre les sessions.



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	RÉPONSE
CASEAC/R.1/	Saisine de la 6ème chambre de la Cour des Comptes afin de conduire une « mission flash » d'audit de la Caisse des Français de l'étranger	<p>À la suite de la résolution CASEAC/N°01/03.2025, la 6ème chambre de la Cour des Comptes a rappelé que la programmation des travaux de la Cour est arrêtée annuellement de manière indépendante. La Cour peut être saisie par une liste limitative de personnes ou institutions dont ne fait pas partie l'AFE. Pour mémoire, il s'agit du Parlement (Commissions des Finances ou des Affaires sociales de l'Assemblée nationale ou du Sénat) et du Premier ministre. Des évaluations de politique publique peuvent également être demandées par la présidente de l'Assemblée nationale ou le président du Sénat.</p> <p>La Cour des comptes a également ouvert des plateformes. La première, destinée aux citoyens, leur permet chaque année de suggérer une enquête (https://www.ccomptes.fr/fr). La seconde vise à recueillir des signalements de tout dysfonctionnement important dans une entité publique ou dans un organisme susceptible d'être contrôlé par la Cour (https://signalement.ccomptes.fr/).</p> <p>En juillet 2024, le Gouvernement a sollicité une évaluation du modèle économique de la CFE auprès de l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale des finances. Cette mission a démarré en 2025 et les conclusions de ce rapport pourront apporter un éclairage sur le sujet.</p>



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.2/	Baisse généralisée de 5,5 % du taux de base	<p>En LFI 2025, les crédits alloués aux aides sociales directes se montent à 15,2 M€ (contre 16,2 M€ en 2024), soit un montant de crédits disponibles de 14 364 000 € (- 5,94 % comparé à 2024), après application de la réserve de précaution, à hauteur de 5,5 %. Ce budget n'a pas évolué depuis la tenue de la Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger (CPPSFE) le 7 mars 2025.</p> <p>Afin de respecter cette enveloppe, la CPPSFE a retenu l'option d'une baisse uniforme de 5,5% des taux de base dans l'ensemble des circonscriptions, hors Etats membres de l'Union européenne, de préférence aux autres options proposées par l'administration à l'examen de la commission (révision du mode de calcul des taux de base, ajustement des taux de base par sous-régions).</p>



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.2/	Baisse généralisée de 5,5 % du taux de base	<p>L'ensemble des postes diplomatiques et consulaires ont été destinataires de la notification de leur budget pour l'année 2025 à l'issue de la réunion de la CPPSFE du 7 mars. La décision de baisse de 5,5% des taux de base est ainsi appliquée dans l'ensemble des postes depuis la transmission des notifications de budget au mois de mars. Par conséquent, il n'est pas envisageable de revenir sur la décision prise à l'issue de la CPPSFE du 7 mars 2025.</p> <p>Par ailleurs, l'administration appelle de ses vœux une réflexion sur la méthodologie de calcul des taux de base (par exemple sur la base du montant du RSA ajusté des IPPA pour chaque circonscription), afin que le niveau de taux de base par pays soit fixé de manière plus objective.</p>



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.3/	Contribution du réseau consulaire pour les Assises de la Protection Sociale	<p>Les postes diplomatiques ont été informés de la mise en place des Assises de la protection sociale par note diplomatique, le 9 avril 2025. Ils ont reçu instruction de faciliter l'organisation de conseils consulaires consacrés aux Assises lorsque les présidents des conseils consulaires le leur demanderaient de le faire et de fournir, lorsque cela était nécessaire des données quantitatives.</p> <p>Le secrétariat général a adressé à tous les présidents de conseil consulaire un courriel les encourageant à organiser des réunions de l'instance consacrée aux Assises, le 29 avril.</p> <p>Entre le 30 avril et le 15 septembre, 28 postes ont transmis leur procès-verbal à la DFAE, deux l'ont fait après la date limite.</p> <p>Dès leur lancement, la DFAE, à travers le Secrétariat général de l'AFE, a assuré la coordination des Assises, en organisant, dès leur lancement, un déjeuner de travail et une première série d'auditions publiques réunissant les élus, la MASAS, la CFE et l'AEFE.</p>



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.3/	Contribution du réseau consulaire pour les Assises de la Protection Sociale	<p>Cinq webinaires thématiques ont ensuite permis d'alimenter la réflexion collective : celui du 13 mars sur les aides sociales a totalisé 609 vues, celui du 2 juin sur l'accompagnement des élèves en situation de handicap, présidé par le ministre délégué en partenariat avec la FAPEE, 539 vues et celui du 13 juin consacré à la CFE, présenté par M. François Penguilly, plus de 8 600 vues.</p> <p>Deux autres webinaires ont porté sur les bourses et l'inclusion (437 vues) ainsi que sur la présentation du rapport IGAS-IGF relatif à la CFE (95 vues).</p> <p>Au total, ces rendez-vous ont généré plus de 10 000 vues, témoignant de l'intérêt du public pour les thématiques abordées.</p> <p>Sur le plan de la communication, un logo et un clip vidéo ont été réalisés par la DFAE, et un partenariat média a été établi.</p> <p>Sept lettres d'information ont été rédigées et diffusées, parallèlement à une dizaine de publipostages ciblés adressés aux élus, aux personnes ayant été identifiées par eux ainsi qu'aux personnes ayant répondu au questionnaire public.</p>



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.3/	Contribution du réseau consulaire pour les Assises de la Protection Sociale	<p>Tous les consuls généraux, chefs de section consulaires ou chef de chancellerie consulaires ont reçu copie de toutes les communications publipostées aux élus.</p> <p>Deux communications hebdomadaires ont également été publiées sur France Consulaire, tandis que le site internet, les blogs et les réseaux sociaux de l'AFE ont été alimentés par le SG_AFE pour relayer sur une base régulière les actualités des Assises.</p> <p>Le nouveau site internet de l'AFE, livré le 10 mars 2025, a joué un rôle clé dans ces Assises. Sept rubriques leur sont consacrées, dont une page d'accueil dédiée, un éditorial du ministre délégué et une interface de contribution.</p> <p>Entre mars et septembre 2025, ces pages ont totalisé plus de 26 000 consultations : près de 9 900 pour la page d'accueil, 7 200 pour la page « Participer et contribuer » et 8 900 pour le questionnaire « Votre avis en cinq minutes ».</p>



Suivi des Résolutions de la commission de la 42e session – Mars 2025

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.3/	Contribution du réseau consulaire pour les Assises de la Protection Sociale	<p>Le Secrétariat général de l'AFE, a assuré le suivi de la boîte de contact, la consolidation des bases de données intégrant les réponses de Français souhaitant participer au processus. En parallèle, la DFAE a supervisé, en partenariat avec Make.org, la mise en place d'une intelligence artificielle dédiée aux Assises, baptisée Panoramic et lancée le 13 juin 2025. Alimentée par 51 documents fournis par la direction, cette plateforme a enregistré 299 visites depuis son lancement, dont 193 depuis la France.</p> <p>La conférence de consensus, organisée le 10 octobre 2025 à l'Assemblée nationale, a marqué la clôture du processus. Elle a réuni les élus, les experts, les citoyens et les partenaires institutionnels et a été intégralement coordonnée par la DFAE, qui en a assuré la logistique, la communication et l'accueil.</p> <p>Les élus ont prévu de remettre le rapport final des Assises en décembre 2025. La DFAE, à travers le Secrétariat général de l'AFE, en préparera la partie récapitulative retraçant la genèse du projet, les principaux constats et les éléments chiffrés consolidés.</p> <p>Le bilan financier définitif sera arrêté à l'issue de cette étape de clôture.</p>



Résumé

Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger



**Avis de
l'Assemblée
des Français
de l'étranger**

**Restitution des Assises
de la Protection
sociale des Français de
l'étranger**



Résolution 1 CASEAC

Objet :
Urgences identifiées par la
Commission des affaires
sociales suite aux Assises
de la Protection Sociale
des Français de l'étranger



Ordre du jour de la commission 43^{ème} session

- **Thème 1 : Anciens combattants, devoir de mémoire, éducation civique**
- **Thème 2 : Point sur le budget 2026 – Programme 151**
- **Thème 3 : Violences Intra-Familiales (VIF) et Droit de l'enfant**



II. Restitution des travaux et résolutions



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 1

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION	THÈME D'INTERVENTION
Nicolas Nouelle	CFdE en Irlande	JDC
Régine MAZLOUM-MARTIN	Déléguée consulaire pour la Suisse et le Liechtenstein	Réserve citoyenne de la défense

Rétablissement de la JDC en présentiel pour les Français de l'étranger

La **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** constitue une étape essentielle du parcours citoyen, organisée entre 16 et 25 ans, autour des thèmes de la défense nationale, de la citoyenneté et des valeurs républicaines.

1. Une suspension qui affaiblit le lien républicain

Jusqu'à la pandémie de Covid-19, la JDC était organisée dans de nombreux postes diplomatiques. Son interruption, officiellement pour des raisons de coûts et de manque de moyens humains, a conduit à sa disparition dans la plupart des pays, sans réelle alternative satisfaisante en ligne.

Quelques postes ont toutefois repris ou maintenu cette organisation (Budapest, Autriche, Maroc, Émirats arabes unis, Tunisie via Mozeart), preuve que le rétablissement est possible dès lors qu'il existe une volonté politique et locale.



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 1

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION	THÈME D'INTERVENTION
Nicolas Nouelle	CFdE en Irlande	JDC
Régine MAZLOUM-MARTIN	Déléguée consulaire pour la Suisse et le Liechtenstein	Réserve citoyenne de la défense

2. Une journée à forte valeur citoyenne et stratégique

La JDC est souvent **le seul moment de contact institutionnel** entre les jeunes Français expatriés et la République.

- Elle constitue :

- un **outil de sensibilisation à la défense nationale** et aux enjeux de sécurité internationale ;
- un **vecteur de transmission des valeurs républicaines** (liberté, égalité, fraternité) et de promotion du vote et de l'engagement ;
- un **levier de rayonnement et de cohésion** entre la France et sa jeunesse à l'étranger.

→ Loin d'être une simple formalité, cette journée offre un **moment d'échange humain et d'ancrage civique** auquel aucun module virtuel ne peut se substituer.



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 1

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION	THÈME D'INTERVENTION
Nicolas Nouelle	CFdE en Irlande	JDC
Régine MAZLOUM-MARTIN	Déléguée consulaire pour la Suisse et le Liechtenstein	Réserve citoyenne de la défense

• 3. Des solutions réalistes pour relancer la JDC

- Le **coût d'organisation** reste **limité** : utilisation de locaux scolaires, mutualisation avec les déplacements des attachés de défense ou les escales de navires français, implication des conseillers des Français de l'étranger (CFDE) dans la logistique et la sensibilisation.
Les **obstacles administratifs** peuvent être levés par une coordination tripartite entre Ambassade/Consulat – Attaché de défense – CFDE, afin de partager les responsabilités et réduire la charge pour les postes.

• 4. Recommandations principales

- Rétablir la JDC en présentiel dans les postes où elle existait, par note diplomatique et mention explicite dans les lettres de mission des ambassadeurs et attachés de défense ;
- Engager une réflexion adaptée aux réalités locales, centrée sur la citoyenneté, le rôle des ambassades et des élus, et les carrières publiques françaises ;
- Définir un cadre d'exceptions claires pour les Français trop éloignés d'un poste consulaire.



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 1

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION	THÈME D'INTERVENTION
Nicolas Nouelle	CFdE en Irlande	JDC
Régine MAZLOUM-MARTIN	Déléguée consulaire pour la Suisse et le Liechtenstein	Réserve citoyenne de la défense

Réserve citoyenne de défense et de sécurité

- Objectif :** Renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, promouvoir l'esprit de défense et la sécurité nationale.
 - Volontariat, sans engagement opérationnel.
 - Aucune solde, participation bénévole.
- Missions principales :**
 - Sensibiliser les citoyens à la sécurité et à la défense.
 - Promouvoir les valeurs républicaines et le civisme.
 - Participer à des actions de prévention (violences, cyber, sécurité routière, etc.).
 - Représenter la Gendarmerie dans les événements publics, scolaires ou institutionnels.
- Public concerné :**
 - Civils ou anciens militaires motivés par les valeurs de la République.
 - Français(es) majeurs, au casier judiciaire vierge.
- Encadrement :**
 - Placée sous l'autorité du commandement de la gendarmerie.
 - Rattachée à la **Réserve opérationnelle** mais avec une vocation non militaire.
- Intérêt national :** Un outil de cohésion sociale et de citoyenneté, au service du lien Armée-Nation.



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 1

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION	THÈME D'INTERVENTION
Nicolas Nouelle	CFdE en Irlande	JDC
Régine MAZLOUM-MARTIN	Déléguée consulaire pour la Suisse et le Liechtenstein	Réserve citoyenne de la défense

Intérêts de la Réserve citoyenne de défense et sécurité pour les Français de l'étranger

- Promouvoir les valeurs républicaines et la citoyenneté à l'étranger**
 - Les réservistes citoyens pourraient être **ambassadeurs de la France et de ses valeurs**, notamment dans les établissements scolaires français, les associations françaises, les événements consulaires.
- Soutenir les communautés françaises locales**
 - Les réservistes pourraient participer à des **actions de prévention** (cybersécurité, sécurité routière, risques naturels, comportements citoyens).
 - Ils renforceraient la coopération entre le réseau consulaire, les associations et les acteurs de terrain (écoles, Alliances françaises, chambres de commerce...).

Recommandation :

Devenir réserviste afin de préparer le rétablissement de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) à l'étranger

- La RCDS peut constituer un **levier d'appui logistique et pédagogique** pour réintroduire la JDC à l'étranger.
- Les réservistes citoyens installés à l'étranger pourraient être **formés et habilités** pour animer ces sessions localement, en lien avec les ambassades.



Résolution 2
CASEAC

Objet :
Rétablissement de la
Journée Défense et
Citoyenneté (JDC)
pour les Français de
l'étranger



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 2

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION
Général Eric Maury	Directeur général adjoint de l'ONaCVG

• Qu'est-ce que l'ONaCVG ?

L'Office national des combattants et des victimes de guerre est un établissement public sous tutelle du ministère des Armées. Il accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits.

L'ONaCVG a trois missions principales : la reconnaissance et la réparation, la solidarité, et la mémoire

• Publics principaux :

- Anciens combattants,
- Invalides et blessés de guerre
- Veuves de combattants âgées (catégorie la plus nombreuse et la plus précaire)
- Pupilles de la Nation et orphelins de guerre
- Victimes d'actes de terrorisme



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 2

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION
Général Eric Maury	Directeur général adjoint de l'ONaCVG

Missions de l'ONaCVG

- **Reconnaissance et réparation** : des cartes et titres permettant l'accès à la reconnaissance et à un certain nombre de droits.
- **Solidarité** : action sociale par une assistance administrative et un suivi personnalisé de chaque ressortissant, la mise en œuvre du statut de pupille de la Nation, le financement des frais de reconversion professionnelle, une assistance en faveur des ressortissants vivant à l'étranger, ou encore diverses interventions financières.
- **Mémoire** : les actions de l'Office visent ainsi à célébrer, partager, et transmettre la mémoire des conflits contemporains et les valeurs de la République, notamment en direction des jeunes générations.

- 35 000 interventions financières/an, pour environ 25 millions d'euros, soit une aide moyenne d'environ 700 €.
- Pupilles de la Nation : environ 1 600 pupilles mineurs suivis (enfants d'OPEX, victimes de guerre, blessés).



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 2

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION
Général Eric Maury	Directeur général adjoint de l'ONACVG

Liens de l'ONACVG avec les Français de l'étranger

- **Collaboration étroite avec :**
 - L'Éducation nationale et l'AEFE, notamment pour les concours "Petits artistes de la mémoire" et "Bulles de mémoire".
- **Projets éducatifs :**
 - Formation des enseignants à la mémoire des OPEX (Afghanistan, Mali, Tchad, etc.)
 - Mise en valeur du rôle des tirailleurs africains et des femmes résistantes.
- **Luttes contre les influences étrangères qui souhaitent réécrire l'histoire**

→ L'ONACVG n'intervient à l'étranger sur la mémoire que via les attachés de défense, sauf au Maroc et en Algérie.



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 3

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION
Général Renaud Ancelin	Général, Ancien officier d'infanterie et commandant du 92e régiment d'infanterie

Le général Ancelin se définit comme un “passeur de mémoire”

- **Ses objectifs :**

- maintenir une objectivité historique face aux idéologies ;
- s'appuyer sur le numérique comme outil, pas comme substitut ;
- replacer les héros anonymes dans leur contexte humain ;
- et renforcer la transmission des valeurs républicaines à travers la mémoire collective.

- « Le devoir de mémoire n'est pas seulement un hommage au passé, mais un acte de transmission civique, indispensable pour préserver l'identité républicaine des Français, en France comme à l'étranger. »



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 3

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION
Général Renaud Anselin	Général, Ancien officier d'infanterie et commandant du 92e régiment d'infanterie

Sa méthode pour approcher le devoir de mémoire :

- **Replacer les combattants et les victimes dans leur contexte humain et local**, en utilisant les archives numériques : Gallica, Mémoire des Hommes, Géoportail, Bibliothèque du Congrès, etc.
- **Encourager les Français de l'étranger à organiser des commémorations locales** autour de monuments, d'anciens combattants ou de figures françaises ayant marqué leurs pays de résidence.
- **Promouvoir des actions pédagogiques avec les écoles**, notamment à travers des recherches historiques ou des projets mémoriels.



Anciens
combattants,
devoir de
mémoire et
civisme

Audition 3

Rapporteurs :
Elise Léger et
Denis Glock

INTERVENANTS	FONCTION
Général Renaud Anselin	Général, Ancien officier d'infanterie et commandant du 92e régiment d'infanterie

Axe d'approche : La Première Guerre mondiale comme outil éducatif

- Selon lui, la Grande Guerre est le meilleur point d'ancrage pour sensibiliser les jeunes, car :
 - elle est documentée et universelle ;
 - elle illustre les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité et solidarité ;
 - elle permet de retracer la participation des Français à travers le monde (tirailleurs, soldats coloniaux, volontaires étrangers...).
 - Il encourage les élus et les établissements scolaires à :
 - valoriser les figures locales (comme Émilienne Moreau, héroïne française, ou des soldats issus des colonies) ;
 - établir des partenariats éducatifs pour transmettre cette mémoire à la jeunesse expatriée.

→ Applicable et adaptable dans de nombreux pays, puisque c'est une guerre mondiale



Lutte contre les violences faites aux enfants

Audition 1,
conjointe avec les
commissions de la
sécurité et des lois

Rapporteure :
Elise Léger

INTERVENANTS	FONCTION
Isabelle FILLIOZAT	Psychothérapeute spécialisée en parentalité, autrice
Laurent BOYET	Président et Fondateur de l'Association « Les Papillons »

Importance de la prévention contre les violences faites aux enfants

- Importance d'une éducation non violente dès le plus jeune âge.
- Formation obligatoire de tous les adultes intervenant auprès des enfants (enseignants, personnels de cantine, surveillants, directeurs d'établissement, etc.) pour reconnaître les signes de trauma et accueillir la parole sans la minimiser.

• Prévention par des ressources éducatives

- Ouvrages de Mme Isabelle Filliozat : Mon corps m'appartient, Sexpériences
- Ressources pédagogiques à base de ses ouvrages pour les enseignants et les parents

Lutte contre les violences faites aux enfants

Audition 1,
conjointe avec les
commissions de la
sécurité et des lois

Rapporteure :
Elise Léger

INTERVENANTS	FONCTION
Isabelle FILLIOZAT	Psychothérapeute spécialisée en parentalité, autrice
Laurent BOYET	Président et Fondateur de l'Association « Les Papillons »

Lorsque les violences ont déjà commencé

- **Accueillir la parole des enfants : Association les Papillons**
 - Boîte aux lettres virtuelles
 - Boîtes aux lettres physiques
- avec un formulaire à remplir préétabli pour guider les enfants à leur libération de la parole

Boîte aux lettres Papillons Virtuelle

Pour les enfants qui ont besoin d'aide.

34 questions

COMMENCER →

J'écris pour*

Moi Une autre personne

← PRÉCÉDENT SUIVANT →

2 de 31



LES VIOLENCES PHYSIQUES,
ET/OU MORALES



LES VIOLENCES SEXUELLES



LE CYBERHARCÈLEMENT,
LE HARCÈLEMENT ET/OU LE RACKET



La Boîte aux lettres Papillons
n'est pas un jeu !!!

Association les Papillons

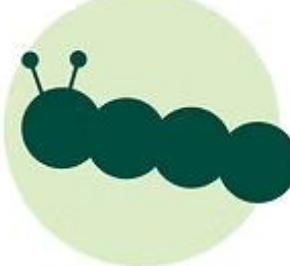


Ramassage du courrier
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche



1
J'AI BESOIN
D'AIDE

J'ai identifié les maltraitances dont **JE SUIS VICTIME**, mais je ne sais pas à qui et comment en parler. Je peux écrire à la Boîte aux lettres Papillons®.



2
J'ÉCRIS MA
LETTRE

Sans oublier de marquer mon **NOM** et mon **PRENOM**, ainsi que le **NOM** de mon **ÉCOLE** indispensables pour recevoir l'aide que je demande. J'explique avec mes mots la situation qui me fait souffrir ou je fais un dessin.



3
JE DÉPOSE
MON COURRIER

En vérifiant que j'ai bien marqué mon **NOM**, mon **PRENOM** et le **NOM** de mon **ÉCOLE** puis je profite d'un moment où je suis tranquille pour glisser ma lettre dans la Boîte aux lettres Papillons®.



4
JE REÇOIS
L'AIDE
DEMANDEE

L'association relève mon courrier et m'apporte l'aide la plus appropriée à ma situation.



Lutte contre les violences faites aux enfants

Audition 1,
conjointe avec les
commissions de la
sécurité et des lois

Rapporteure :
Elise Léger

INTERVENANTS	FONCTION
Isabelle FILLIOZAT	Psychothérapeute spécialisée en parentalité, autrice
Laurent BOYET	Président et Fondateur de l'Association « Les Papillons »

Applications aux Français de l'étranger

- Le dispositif “Papillons” fait actuellement l’objet d’une expérimentation réussie en Allemagne (Munich), avec dix écoles partenaires, et d’un projet pilote au Canada (Montréal).
- Son modèle est jugé aisément transposable à l’étranger, sous réserve d’identifier des interlocuteurs locaux capables de traiter les signalements graves (services sociaux, police, magistrature).

➤ **Potentiel du dispositif “Les Papillons” pour être déployé dans le réseau des établissements français à l’étranger, notamment grâce à un accompagnement à distance par les psychologues basés en France**



Lutte contre les violences faites aux enfants

Audition 2, conjointe avec les commissions de la sécurité et des lois

Rapporteure :
Elise Léger

INTERVENANTS	FONCTION
Ilde GORGUET	Sous-Directrice, sous-direction de la protection des droits des personnes, MEAE
Philippe REGIS	Chef de bureau, bureau de la protection des mineurs et de la famille

Les Lois

- Les actions du ministère reposent sur un ensemble d'instruments internationaux et nationaux :
 - **Convention de Vienne sur les relations consulaires (1963)** – fonde la compétence de l'État pour assister et protéger ses ressortissants, dans le respect de la souveraineté de l'État hôte.
 - **Conventions de La Haye (1980 et 1996)** – coopérations pour le retour des enfants déplacés illicitement et la reconnaissance des mesures de protection transfrontalières.
 - **Convention internationale des droits de l'enfant (1989)** – articles 19 et 34 sur la protection contre toute forme de violence et d'abus.
 - **Règlement Bruxelles II (août 2022)** – coordination judiciaire en matière familiale au sein de l'Union européenne.
 - **Code pénal et Code de procédure pénale français** – compétence extraterritoriale (article 113-7) et obligation de signalement (article 40).
 - **Lois françaises récentes :**
 - Avril 2021 : allongement du délai de prescription pour crimes sexuels sur mineurs.
 - Juillet et décembre 2019 : mesures d'éloignement et suspension de l'autorité parentale en cas de danger.



Lutte contre les violences faites aux enfants

Audition 2,
conjointe avec les
commissions de la
sécurité et des lois

Rapporteure :
Elise Léger

INTERVENANTS	FONCTION
Ilde GORGUET	Sous-Directrice, sous-direction de la protection des droits des personnes, MEAE
Philippe REGIS	Chef de bureau, bureau de la protection des mineurs et de la famille

Les chiffres (2024)

- Le Bureau de la protection des mineurs et de la famille (PMF) a traité en 2024 **955 dossiers individuels**, répartis ainsi :
 - 344 déplacements illicites d'enfants dans le cadre de conflits parentaux,
 - 157 litiges relatifs au droit de visite ou d'hébergement,
 - 268 mineurs en danger.
- Les consulats agissent sous le **cadre juridique de la Convention de Vienne**, sans pouvoir de police, mais avec la capacité de saisir les autorités locales ou de demander des vérifications au nom de la protection consulaire.



Lutte contre les violences faites aux enfants

Audition 2,
conjointe avec les
commissions de la
sécurité et des lois

Rapporteure :
Elise Léger

INTERVENANTS	FONCTION
Ilde GORGUET	Sous-Directrice, sous-direction de la protection des droits des personnes, MEAE
Philippe REGIS	Chef de bureau, bureau de la protection des mineurs et de la famille

Les progrès du MEAE ces dernières années

- Tous les agents consulaires reçoivent une formation spécifique à la prise en charge des victimes et ont des Fiches Reflexes.
- Mise à jour du Guide des victimes à l'étranger, comprenant désormais trois nouvelles fiches
 - Droits des mineurs,
 - Violences sexistes et sexuelles,
 - Violences intrafamiliales.
- Publication d'un annuaire international des structures d'accueil et d'aide aux victimes (actualisé en 2025).